



EN BREF :

**Pyrale du maïs - race univoltine**

- Les captures se poursuivent.
- Les dates de traitements demeurent les mêmes.

**Pyrale du maïs - race bivoltine - 2<sup>e</sup> génération**

- Les captures se poursuivent.
- Dates de traitements pour la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches.

**Légionnaire d'automne**

- Les captures se poursuivent à de faibles niveaux.

**Chrysomèle des racines du maïs**

- Surveillez vos champs.

## PYRALE DU MAÏS - RACE UNIVOLTINE

### État de la situation

Les captures de papillons se poursuivent dans la plupart des régions. Le dépistage effectué dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches a permis d'observer des masses d'œufs, des larves et/ou des dommages de la pyrale du maïs dans ces deux régions.

### Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine

Les dates de traitements suggérées dans les derniers avertissements n'ont pas changé :

- Bas-Saint-Laurent (début de la ponte : autour du 15 juillet 2010). Veuillez vous référer à l'avertissement No 07 du 8 juillet 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07mai10.pdf)).

## PYRALE DU MAÏS - RACE BIVOLTINE - 2<sup>e</sup> GÉNÉRATION

### État de la situation

Les captures de papillons se poursuivent dans plusieurs régions et elles ont débuté dans la région de la Capitale-Nationale. Ces captures, en plus du cumul des degrés-jours de croissance, nous permettent de

proposer des dates de traitements pour les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

## Stratégie d'intervention

Prévention : afin de minimiser les risques d'attaque par les larves de la 2<sup>e</sup> génération de la race bivoltine de la pyrale du maïs, il est fortement recommandé de détruire et d'enfouir le plus tôt possible les champs de maïs sucré hâtif déjà récoltés.

## Dates et fréquence des traitements contre la pyrale bivoltine

Les dates de traitements suggérées dans les derniers avertissements n'ont pas changé :

- Basses-Laurentides, Lanaudière, Laval et Montérégie (début de la ponte : autour du 22 juillet 2010). Veuillez vous référer à l'avertissement **No 08** du 15 juillet 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08mai10.pdf)).
- Centre-du-Québec, Estrie, Mauricie et Outaouais (début de la ponte : autour du 29 juillet 2010). Veuillez vous référer à l'avertissement **No 09** du 22 juillet 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09mai10.pdf)).
- Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Les dates des traitements sont déterminées à partir du moment où l'on observe les premiers papillons dans les pièges à phéromone et le début de la ponte. Le nombre de traitements dépend du degré de répression désiré et du moment de la récolte. Plus un champ de maïs sera récolté tardivement, plus il aura besoin d'être protégé. **Le dépistage des champs et l'historique des infestations par la pyrale bivoltine devraient être pris en compte pour décider d'intervenir ou non.**

Date du début de la ponte (prévision) : autour du 6 août 2010

Nombre et dates des traitements selon la stratégie d'intervention choisie
– Stratégie à 3 traitements : 11, 18 et 25 août
– Stratégie à 2 traitements : 16 et 23 août
– Stratégie à 1 traitement : 21 août



Ces dates sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.

Le dernier traitement contre la pyrale du maïs dans un champ devrait être fait **deux semaines** avant la récolte de ce champ.

## PYRALE DU MAÏS - DÉPISTAGE, STRATÉGIE D'INTERVENTION ET MÉTHODES DE LUTTE

Le dépistage permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est nécessaire. L'observation de masses d'œufs sous les feuilles permet de suivre et de mesurer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu. Les masses d'œufs complètement noircies sont parasitées par les trichogrammes. Pour plus d'information sur le dépistage, consultez le bulletin d'information **No 04** du 9 juin 2005 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf)) intitulé « Une méthode rapide pour dépister la pyrale du maïs : l'échantillonnage séquentiel ».



Il est important de cibler les traitements insecticides contre les jeunes larves de la pyrale au moment où elles se nourrissent sur le feuillage du maïs. Lorsqu'elles sont plus développées, les larves cherchent à pénétrer à l'intérieur des plants et ne sont donc plus vulnérables aux insecticides. Il est donc important de débiter les traitements quelques jours après les premières pontes. Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont les champs de maïs qui auront atteint ou dépassé le stade 6 feuilles durant la ponte de la pyrale.

Dans le nord-est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'agronome et entomologiste Josée Boisclair, chercheure à l'IRDA, a mené un essai pour comparer différentes stratégies de début des traitements selon les stades du maïs sucré. Pour plus de détails sur cet essai, consultez le [www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf). Les résultats indiquent qu'il est envisageable de débiter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis. Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont moins concluants : le taux d'épis endommagés était plus élevé pour le début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement au début des interventions au stade 8 à 10 feuilles.

Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, vous pouvez consulter le bulletin d'information No 02 du 27 mai 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf)).

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements chimiques conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements chimiques, qui eux, sont dirigés contre les larves de la pyrale. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles.

## TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES DE TRAITEMENT POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Région	Semaine du				
	26 juillet	2 août	9 août	16 août	23 août
Montérégie, Laval, Lanaudière et Basses-Laurentides	Les larves de la pyrale bivoltine (2 <sup>e</sup> génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.				
Estrie, Outaouais, Mauricie et Centre-du-Québec			Les larves de la pyrale bivoltine (2 <sup>e</sup> génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		Les larves de la pyrale bivoltine (2 <sup>e</sup> génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		
Saguenay—Lac-Saint-Jean	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.				
Bas-Saint-Laurent	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.				



# LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE

## État de la situation

Dans la dernière semaine, des papillons de légionnaire d'automne ont été capturés à de faibles niveaux dans les régions suivantes : Basses-Laurentides, Lanaudière, Laval, Mauricie, Montérégie et Saguenay—Lac-Saint-Jean.

## Stratégie d'intervention

La légionnaire d'automne arrive du sud des États-Unis et il est impossible de déterminer où les papillons se poseront. On ne peut connaître avec certitude la présence de la légionnaire d'automne dans un champ qu'à l'aide de pièges à phéromone ou encore en **dépistant les dommages dans le champ** alors que les larves sont encore présentes sur le feuillage. Il est donc recommandé de dépister régulièrement vos champs de maïs sucré tardif afin de vérifier la présence de dommages sur le feuillage. Il est important d'intervenir à ce moment, puisque les jeunes larves sont encore sur le feuillage et donc vulnérables aux insecticides. Plus tard, les larves se retrouvent dans les épis, où elles se nourrissent des grains en formation et où elles sont difficiles, voire impossibles, à contrôler.

Si un traitement insecticide est effectué, il est recommandé d'utiliser un **insecticide homologué à la fois contre la légionnaire d'automne et contre la pyrale du maïs**. Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, veuillez consulter le bulletin d'information **No 02** du 27 mai 2010 ([www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02mai10.pdf)). Tous les insecticides homologués pour contrôler la légionnaire d'automne sont aussi homologués pour contrôler la pyrale du maïs.

Pour consulter des images de la légionnaire d'automne (papillons, masses d'œufs, larves et dommages), vous pouvez vous référer à la banque d'images du site d'Agri-Réseau située à l'adresse suivante: [www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/Mais\\_sucré/MaisLdAU.htm](http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/Mais_sucré/MaisLdAU.htm).

## CHRYSOMÈLE DES RACINES DU MAÏS

### État de la situation

À cette période de l'été, des adultes de la chrysomèle des racines du maïs migrent des champs de maïs grain où les soies ne sont plus attirantes vers les champs de maïs sucré tardif aux soies plus fraîches. En se nourrissant des soies des épis de maïs, ces insectes nuisent à la pollinisation. Ils peuvent parfois se nourrir de grains et endommager le bout des épis.

Il existe deux espèces de chrysomèle des racines du maïs : la chrysomèle du Nord (de couleur verte) et la chrysomèle de l'Ouest (de couleur jaune avec des bandes noires; ne pas confondre avec la chrysomèle rayée du concombre). Pour consulter des images de la chrysomèle des racines du maïs du Nord, vous pouvez vous référer à la banque d'images suivante : [www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/Mais\\_sucré/Album22.html](http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/Mais_sucré/Album22.html). Pour plus de détails sur les deux espèces de chrysomèle des racines du maïs, vous pouvez consulter le site Internet suivant : [www.omafra.gov.on.ca/IPM/french/sweet-corn/insects/corn-rootworm.html#advanced](http://www.omafra.gov.on.ca/IPM/french/sweet-corn/insects/corn-rootworm.html#advanced).



## Stratégie d'intervention

Surveillez vos champs pour déceler la présence de chrysomèles des racines du maïs. Si l'insecte est en grand nombre dans vos champs qui sont près du stade de la pollinisation et que vous devez traiter contre la pyrale, privilégiez l'un ou l'autre des insecticides suivants : SEVIN XLR PLUS ou FURADAN 480 F. Ces deux insecticides sont homologués dans le maïs sucré contre la chrysomèle des racines du maïs (stade adulte) et la pyrale du maïs.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome, avertisseuse – Maïs sucré  
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ  
460, boulevard Louis-Fréchette, R.C.  
Nicolet (Québec) J3T 1Y2  
Tél. : 819 293-8255, p. 254 – Téléc. : 819 293-8446  
Courriel : [Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca)

Pierrot Ferland, agronome, avertisseur – Maïs sucré  
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ  
5195, boulevard des Forges, bureau 102  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3  
Tél. : 819 371-6761, p. 4612 – Téléc. : 819 371-6976  
Courriel : [Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Marilyn Boutin, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – maïs sucré – 29 juillet 2010***

